



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 15 juillet 2024

DELIBERATION N°2024-043

Envoyé en préfecture le 18/07/2024
Reçu en préfecture le 18/07/2024
Publié le
ID : 038-213802812-20240715-DELIB2024_043-DE

L'an 2024, le 15 juillet, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 10 juillet 2024, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Stéphane COUDERT, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

**ABSENTS AYANT
DONNE POUVOIR :** Patrick COMMERE pouvoir à Didier PERRIN, Sophie CUTAJAR pouvoir à Nathalie GOIX, Annie PONTHEUX pouvoir à Nelly JANIN QUERCIA.

ABSENT : Aldo CARBONARI.
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 18

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Nathalie GOIX a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/05/2024

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27/05/2024. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-043 : Création d'emplois non permanents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité : poste d'adjoints d'animation

Christine AUDOUARD, Rapporteure

VU le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 332-23 1°,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

CONFORMEMENT à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

VU la délibération N°2020-031 du 28 juillet 2020 autorisant contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité, à savoir pour assurer l'encadrement des différents temps périscolaire,

PROPOSE au Conseil municipal la création à compter du 28 août 2024 des postes suivants :

- Un poste d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 11h44.
- Un poste d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 10h46.
- Un poste d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 8h08.
- Un poste d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 7h11.
- Un poste d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 5h34.

Ces emplois non permanents seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée allant du 28 août 2024 au 4 juillet 2025 inclus.

Ils (elles) devront justifier soit d'une expérience d'accompagnement d'enfants, soit d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou diplôme équivalent.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Les crédits sont inscrits au budget communal 2024, chapitre 12.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord pour la création de ces emplois.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 18

Affiché le : 18/07/2024

Reçu en préfecture le : 18/07/2024

Exécutoire le : 18/07/2024

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 16/07/2024

Le Maire
Nelly JANIN QUERCIA

